

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7365393201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7365393201>

Cette annonce a été mise en ligne le **4 mai 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 mai 2024, à ANDIGNE - LE LION D'ANGERS.

Dénomination : CAP BAIE MALO.

Forme : Société civile.

Siège social : Le Pont Poulain - ANDIGNE, 49220 LE LION D'ANGERS.

Objet : - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, sous forme de mise à disposition nue/aménagée ou meublée, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Agrément à la majorité des 3/4 pour tout type de cession.

Gérant : Monsieur Christophe DELANOE, demeurant Le Pont Poulain - ANDIGNE, 49220 LE LION D'ANGERS

Gérant : Madame Karine BOUSSEAU, demeurant Le Pont Poulain - ANDIGNE, 49220 LE LION D'ANGERS

La société sera immatriculée au RCS ANGERS.

Pour avis.

Les cogérants

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex